

Langues : agir pour parler !

Une nouvelle approche pour l'enseignement des langues

Serge Kollwelter

Le débat sur l'école débouche rapidement sur la question des langues. Rendons-nous donc à la ligne de départ : le précoce et le préscolaire (cycle 1 de l'enseignement fondamental). Ces deux à trois années mènent vers l'alphabétisation en langue allemande en cycle 2. Celle-ci est basée sur de larges connaissances du luxembourgeois que d'aucuns apportent de chez eux et que les autres sont amenés à acquérir. Sans vouloir diminuer le caractère essentiel de la socialisation à la « Spillschoul » et sans vouloir lui conférer un caractère trop scolaire, force est de constater qu'il y a une forte attente pour que les bambins qui en sortent soient bien équipés en compétences linguistiques pour aborder la scolarité, la vraie ! Léon, le seul copain étranger de la bande de 25 dans l'école primaire des années 50, était bien entouré et la langue luxembourgeoise s'imposait d'elle-même. De nos jours, et dans la même école, trois Luxembourgeois sont entourés d'une douzaine d'enfants ne parlant pas le luxembourgeois chez eux. C'est au préscolaire que se joue l'avenir scolaire des enfants, estime-t-on en Finlande et on y dédie les enseignants les mieux formés.

Nous voilà arrivés au primaire (cycle 2). Les institutrices et les (quelques) instituteurs (restants) ont des compétences pour enseigner une langue étrangère et ils les utilisent pour enseigner la langue française en cycle 2.2. Pour l'allemand, nous faisons l'impasse sur pareille approche, comptant sur le transfert de larges connaissances de la langue de Rodange vers celle de Goethe. Or si ces connaissances sont étriquées, le transfert ne fonctionnera pas. C'est le cas pour de très nombreux élèves dont la langue du foyer familial est « étrangère ». Pour une très large part des enfants étrangers, les difficultés en allemand apparaissent

au grand jour après la phase d'alphabétisation proprement dite. Progresser en allemand, c'est grimper un escalier. Alors que leurs copains luxembourgeois montent les marches en se servant de leur langue maternelle comme balustrade, cette aide fait défaut aux « autres », pour lesquels certaines marches se révèlent trop hautes. Aborder aussi l'allemand comme une langue étrangère ne ferait de mal à personne.

Même si l'oral a gagné en importance au fil des décennies à l'école primaire (il est noté à part dans les deux langues), il n'en reste pas moins que c'est un oral scolaire et que, dans la pratique, le glissement vers la langue luxembourgeoise comme langue véhiculaire se fait presque automatiquement. Un potentiel s'est ouvert à ce stade avec la multiplication du *team teaching*. Et si aux 3^e et 4^e cycles, les membres du *team teaching* utilisaient chacun une autre langue, mais de façon conséquente, tant pour les cours de langue que pour les branches dites secondaires, y compris en gym ? Comme dans un couple bilingue, les enfants s'y feraient vite. Ce qui importe, c'est qu'ils commencent à se sentir à l'aise pour parler une langue. J'y reviendrai.

Pour améliorer le parler, ou plutôt pour vivre des situations où parler allemand ou français fait du sens, parce que les interlocuteurs ne parlent que cette langue-là, l'école peut mobiliser des ressources en son sein et au-delà. Depuis plus de 20 ans, l'ASTI envoie tous les ans vers la fin août des jeunes de 12 à 14 ans pendant deux semaines vivre auprès de familles à Wittlich, un peu plus loin que Trèves. On y accompagne le fils ou la fille de la famille à l'école – qui y a déjà commencé –, mais surtout seront-ils pendant ces semaines-là en immersion complète. Des centaines d'enfants sont

Pour une très large part des enfants étrangers, les difficultés en allemand apparaissent au grand jour après la phase d'alphabétisation proprement dite.

revenus non seulement avec des compétences orales assurées, mais encore avec une tout autre attitude à l'égard d'une langue qui, jusque-là, ne leur procurait que soucis et mauvaises notes !

Un projet pareil n'a pas encore pu se faire avec la France. À compter le nombre de classes tant du primaire que du secondaire qui se déplacent à l'étranger, les uns à la Côte, les autres en montagne, on peut se demander si cet effort ne pouvait être investi autrement : en séjours linguistiques, dans des familles, et sur base de réciprocité. Pour en limiter les frais, pareils séjours linguistiques, échanges scolaires pourraient se faire dans la Grande Région, avec comme bénéfice collatéral une meilleure connaissance mutuelle.

La floraison des maisons-relais et autres foyers scolaires aboutit à une offre de type « Ganztagschule ». L'offre s'est développée parallèlement au taux d'occupation professionnel des deux parents, qui n'ont plus la même disponibilité pour aider leurs enfants dans les devoirs à domicile (tout en sachant que d'autres n'en ont pas les moyens linguistiques et de formation). Le fait que les deux structures d'encadrement et d'éducation que sont les maisons-relais et l'école publique dépendent de deux ministères différents (celui de l'Éducation et celui de la Famille) ne facilite pas les choses. En 2004, à quelques semaines des élections, l'ASTI avait organisé un débat sur cette question. Tous les partis, je dis bien tous, étaient d'avis que les deux structures devaient être sous l'autorité d'un même ministère. Il n'en a pas été ainsi, les « savantes » raisons de coalition l'ont sans doute empêché. Cette question ne tient pas aux seules autorités de tutelle, elle doit s'accompagner d'un travail d'équipe regroupant instituteurs et éducateurs en équipe pédagogique, non pas pour que les uns et les autres fassent la même chose, mais pour qu'ils deviennent complémentaires. À cet effet, une formation partagée serait de mise : elle n'entraînerait pas de gros soucis logistiques, puisque futurs enseignants et éducateurs étudient sur un même campus à Walferdange. Le responsable de la structure d'accueil devrait être d'office membre du comité de l'école fondamentale. Et ce comité serait animé par un directeur – âme du projet pédagogique qui aurait fait un master adapté à l'université.

Et la relation avec les parents ? Leur intérêt pour l'école n'est pas toujours au rendez-vous ? Y ont-ils une place au-delà de leur représentant au comité d'école ou dans les réunions de parents ? Et si – disons une fois par mois, le samedi matin – il y avait une activité avec les parents à l'école qui les impliquait ? Je ne puis m'empêcher de citer une expérience d'il y a une trentaine d'années. Une collègue du pré-



Couverture du manuel scolaire *Allô Martine*

scolaire permettait aux parents de rester en salle de classe jusqu'à 9 heures du matin : il s'agissait surtout de mères. Qui, de la sorte, y avaient tout normalement leur place. S'il arrivait que la titulaire de classe tombe malade, c'étaient ces mères qui assuraient le relais avec la remplaçante.

Assez d'anecdotes (pour l'instant), passons au secondaire, autre période décisive. Adieu brassage social, bonjour la ségrégation sociale ! Je sais que la formule est forte, mais il s'agit quand même plus ou moins de cela. D'un côté, les « bons » élèves issus des « bonnes » familles, de l'autre, ceux nés dans des milieux moins favorisés, sans oublier les 15 % relégués au préparatoire. Le débat sur un tronc commun, sujet tabou par excellence, comprend bien sûr une dimension pédagogique, mais relèverait aussi de la cohésion sociale, question particulièrement importante au Grand-Duché.

Un grand nombre de lycéens des classes supérieures m'a fait part du fait qu'ils avaient des problèmes pour parler français au supermarché ou chez le boulanger.

Le classique comme pépinière des futures élites fournit des jeunes experts en deux ou trois histoires de la littérature. Sont-ils pour autant à même de mener une conversation conséquente dans ces langues? Un grand nombre de lycéens des classes supérieures m'a fait part du fait qu'ils avaient des problèmes pour parler français au supermarché ou chez le boulanger. J'en connais qui, à l'entrée en université francophone, ramaient dans cette langue. Ceux-là mêmes ont fait peut-être l'expérience que voici : classe de 2^e, cours de littérature française. Dans 5 minutes, ce sera la récréation. Le professeur dit alors que, comme il n'y a plus beaucoup de temps, que si les élèves ont des questions, ils peuvent les poser en luxembourgeois. Je citerai aussi mon expérience de quinze années d'enseignement à l'ISERP – où l'on trouvait les jeunes avec les meilleures notes en langues au bac. Le cours se donnait en français et quand j'encourageais les étudiants à poser des questions ou à intervenir, à chaque fois, ils me demandaient s'ils pouvaient le faire en luxembourgeois.

Si j'ai bien compris la réforme envisagée par la ministre sortante, il y serait question de pondération des exigences linguistiques. Il est évident que de larges connaissances en plusieurs langues constituent un avantage, y compris par rapport aux frontaliers. Faut-il pour autant utiliser les langues comme moyen de sélection?

À la fin de la scolarité, le jeune aura réuni un bouquet de langues, les vues actuelles veulent que ce bouquet soit constitué à l'identique pour chacun : autant de Veilchen, de myosotis, de pâquerettes. Et si ce bouquet de même volume pouvait être autrement mélangé? Il resterait toujours plus grand que celui des jeunes de l'autre côté de nos frontières. Et quelques Veilchen remplacées par un certain nombre de *cravos**, par exemple? Une pondération des langues n'enlèverait rien au multilinguisme gravé dans le marbre il y a des décennies, quand le latin faisait partie d'office du canon des langues des « élites ».

Pareille option serait donc prévue pour le technique, le classique s'opposant de toutes ses forces à pareil rabaissement du niveau, comme le proclament ses thuriféraires. Si la prophétie de la baisse de niveau ressassée pendant un demi-siècle s'était avérée exacte, nous en serions aujourd'hui à la génération des analphabètes. D'après Madame Delvaux, ce serait le blocage total, sans doute de la part des enseignants. Je les comprends : ils sont l'incarnation de ceux qui ont réussi dans le système scolaire ; pourquoi alors y changer quelque chose? À l'écart de la « racaille » depuis la 7^e, ils peuvent se passer et passer à côté de la réalité sociale changeante : elle n'influera pas sur leur statut!

La proposition de recruter des *native speakers* pour l'enseignement des langues, figurant dans le programme gouvernemental de 2004, a fait long feu et a disparu sans laisser de traces dans celui de 2009.

Reste à soulever un dernier point : celui de l'apprentissage de la vie en société démocratique qui, en pratique, se limite souvent à l'instruction civique. C'est une limitation extrême : en 2009, un cours d'instruction civique, se résumant toute l'année à des films, a abordé les élections... la semaine après le scrutin de juin. Le peu de confiance accordée à l'éducation civique au secondaire par le législateur ressort du projet de loi devant modifier la naturalisation. Si, ces dernières années, les personnes ayant passé sept années de scolarisation dans le système scolaire luxembourgeois étaient dispensées de fréquenter des cours d'instruction civique en vue de l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise, il n'en sera plus ainsi, ces cours devenant obligatoires pour tous. De la sorte, les seuls pour lesquels ces cours ne seraient pas obligatoires sont des jeunes luxembourgeois.

Plus sérieusement, la prise en compte par l'école des jeunes en tant que (futurs) citoyens, respectivement dotés de tous les droits à l'âge de la majorité, doit être renforcée. Lors d'une discussion sur les droits de l'Homme, la classe est très sceptique. J'essaie d'en savoir plus. Leurs actions auprès de la direction concernant un enseignant alcoolique n'avaient pas abouti. Plus tard, la personne avait été retirée de l'école. Les élèves étaient déçus, non pas du résultat, mais du fait qu'ils n'avaient pas été pris au sérieux et que la direction avait attendu l'intervention des parents pour réagir.

Lors de leur passage au lycée, les élèves devraient aussi avoir l'occasion de suivre le travail de ceux qu'ils ont élus au Conseil d'éducation du lycée. Le pouvoir démocratique par délégation est l'essence de notre démocratie représentative. Pourquoi ne pas transmettre par Internet les débats de cet organe dans les salles de classe où, précisément à ce moment-là, se dérouleraient les cours d'éducation civique?

Et si le cours unique d'éducation sociale et morale, valorisé par des enseignants spécialisés, comblait cette lacune, pour le plus grand bien du vivre-ensemble en société? ♦

* Cravos est le nom portugais pour Veilchen